



Responsable d'une panne d'une location de voiture

Par **dalilou**, le **26/07/2008** à **17:31**

bonjour

nous avons loué une voiture chez hertz pour partir en vacances. sur le chemin du retour, la voiture a commencé à ralentir puis s'est arrêtée alors que nous étions sur l'autoroute. nous avons reçu un courrier de la part de hertz nous informons que nous étions responsables du dommage causé au véhicule et plus précisément du fait que le moteur était hs dû à un sous-régime de plus, ils nous demandent d'être présent le 13 août à clermont-ferrand accompagné d'un expert afin qu'ils effectuent une expertise du véhicule en présence de notre expert et du leur et que si nous nous présentions pas nous serons automatiquement responsables*

quels sont mes droits et quels sont mes recours?

je vous remercie d'avance